Note de mobilité générale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2014-226** **25/03/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction modifie :
SG/SRH/SDMEC/2014-115
Nombre d'annexes : 6

Objet : Campagne de mobilité générale du printemps 2014 / Additif à la note de mobilité SG/SRH/N2014-115 du 20 février 2014.

Destinataires d'exécution
- Administration centrale - Établissements d'enseignement agricole publics - Services déconcentrés - Établissements publics - IGAPS (RAPS)

Appel de candidatures pour pourvoir les postes situés au sein :

-de l'administration centrale, des services déconcentrés, de l'enseignement public agricole - technique et supérieur (hors postes d'enseignants) et des services à compétence nationale du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF),

- des établissements publics sous tutelle du MAAF.

La présente note de mobilité a pour objet de diffuser un appel à candidatures **complémentaire** pour les postes vacants ou susceptibles de l'être prochainement :

- en administration centrale du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ;
- dans ses services déconcentrés (DRAAF - DAAF - DDT – DDTM – DDPP – DDCSPP) ;
- dans l'enseignement agricole public (hors postes d'enseignants) ;
- dans les établissements publics sous tutelle du MAAF.

Elle a été élaborée pour être ***consultée à l'écran.***

Les fiches de postes, ainsi que les formulaires de demande de changement d'affectation, peuvent être imprimés en cliquant sur leur lien puis en sélectionnant l'option « imprimer le document » (voir le sommaire en annexe).

Il est demandé aux directeurs et aux chefs de service d'assurer une large diffusion de la présente note de service.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **10 avril 2014**. Les demandes parvenues hors délai ne seront pas prises en compte.

Les informations générales relatives à la procédure de mobilité, notamment les modalités pratiques de candidature, sont précisées en annexe de la présente note.

A noter que les postes en DDT, en DREAL et au centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), relevant du budget du METL-MEDDE, seront consultables en ligne sur le site du METL-MEDDE suivant, à compter du 31 mars 2014 : http://mobilite.application.equipement.gouv.fr.

Les candidatures d'agents du MAAF sur ces postes proposés par le METL-MEDDE doivent être adressées, en plus de la procédure définie par le METL-MEDDE, au bureau de gestion concerné, en utilisant le formulaire «papier» selon les mêmes modalités que celles précisées au paragraphe intitulé «modalités pratiques» décrites en annexe de la présente note, y compris lorsque l'agent demandeur est déjà en poste au METL-MEDDE.

Pour le ministre, et par délégation,
Le chef du service des ressources humaines

Signé : Jacques CLEMENT

SOMMAIRE

► Informations générales

► Modalités pratiques de recueil des candidatures

► Modèle de curriculum vitae

► Formulaires de demande de changement d'affectation :
- destiné aux agents du MAAF (pdf , odt, doc);
- destiné aux agents extérieurs au MAAF (pdf , odt, doc)

► Liste des postes en administration centrale du M.A.A.F.

- Postes de catégorie A
- Postes de catégorie B
- Postes de catégorie C

► Liste des postes en services déconcentrés du M.A.A.F.

- D.R.A.A.F. (hors SRAL)
- D.R.A.A.F./S.R.A.L
- D.D.T (DDTM)
- D.A.A.F. (DOM hors Prog. 206)
- D.D.P.P / D.D.C.S.P.P / D.A.A.F. (DOM – Prog. 206)

► Autres secteurs d'activités

ENSEIGNEMENT

Enseignement supérieur
Enseignement technique

2ème CERCLE :

ASP
FAM
IFCE
IGN
INAO
IRSTEA
ODEADOM

► Listes et coordonnées :

- des responsables des bureaux de gestion du service des ressources humaines
- des chefs des missions des affaires générales de l'administration centrale du MAAF
- des IGAPS (ingénieurs et inspecteurs généraux chargés de l'appui aux personnes et aux structures)

Le calendrier des commissions administratives est disponible sur INTRAGRI.

INFORMATIONS GENERALES

I. Les candidatures : généralités

Les postes sont ouverts par catégorie. Néanmoins, l'appartenance à une filière ou à un corps ne constitue pas un critère discriminant dans le cadre de la sélection. Celle-ci est opérée sur la base du profil individuel du candidat.

Les agents doivent donc consulter la fiche relative aux postes convoités, afin d'apprécier l'adéquation de leur profil avec les postes en question. Une fiche de poste est associée à chaque poste proposé dans la présente note de service.

Toutefois, la fiche de poste ne saurait constituer un document définitif et intangible. Il s'agit d'une base d'information permettant à l'agent de préparer un **contact direct avec le service d'accueil**. **Ce contact direct est indispensable**. Il doit permettre aussi bien à l'agent candidat qu'au service qui propose le poste d'améliorer leur connaissance réciproque et de définir les compétences requises pour occuper le poste offert.

1. Candidatures d'agents ne relevant pas du MAAF :

En l'absence de candidature émanant d'agents appartenant aux corps du MAAF, d'autres candidatures pourront être examinées. L'attention des fonctionnaires d'autres ministères est cependant appelée sur le fait que le MAAF privilégie les accueils en position normale d'activité (PNA), par rapport aux accueils en détachement.

2. Dispositions propres à certains corps ou à certains postes :

- Les **agents contractuels** en CDI ont la possibilité de postuler sur les postes ouverts qui correspondent à leur catégorie et à leurs compétences. En revanche, les agents contractuels en CDD étant sur des missions ciblées, ils n'ont pas vocation, sauf situation particulière, à pouvoir faire une mobilité. De même, les mobilités des agents contractuels en CDI du secteur vétérinaire (VINT, PSNT) sont soumises à **l'accord formel préalable** de la direction générale de l'alimentation (DGAL), en sa qualité de responsable de programme.

- Les **techniciens supérieurs** des services du MAAF qui, à l'occasion d'une mutation, demandent à changer de spécialité, peuvent bénéficier d'une formation d'adaptation à l'emploi. Ainsi, lorsque la mutation implique un changement de métier, la mise en oeuvre d'un parcours de professionnalisation pourra être envisagée.

- Les **directeurs, les inspecteurs et les contrôleurs du travail** en poste au MAAF devront utiliser la demande de mutation propre au ministère chargé du travail et l'adresser par fax au 01.44.38.38.88 et par la voie hiérarchique au : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social - Direction de l'administration générale et de la modernisation des services (DAGEMO)- 4ème Sous-direction des carrières et des compétences - bureau BGPSD 39 - 43, quai André Citroën - 75739 PARIS CEDEX 15. Une copie de cette demande devra également être envoyée au MAAF , Secrétariat général - Service des ressources humaines - Bureau des personnels de catégories A et des agents contractuels , 78 rue de Varenne - 75349 PARIS CEDEX 07 SP.

II. La mise en œuvre des mouvements :

1. L'avis de la CAP et la commission d'arbitrage :

- L'acceptation d'une candidature par un responsable de structure ne vaut pas affectation définitive. Cette dernière est, en effet, soumise à l'avis préalable de la CAP compétente et, le cas échéant, de la commission d'arbitrage.

- Les candidatures concurrentes sur un même poste d'agents relevant de corps différents, et ayant reçu un avis favorable de leurs CAP respectives, feront l'objet d'un arbitrage inter-corps, rendu à l'issue de l'ensemble des CAP. **La commission d'arbitrage est programmée le 27 juin 2014**.

- Les avis rendus par les CAP seront accessibles dans les 48 heures qui suivent la fin des réunions (dans toute la mesures du possible). Ils seront consultables, ainsi que les résultats de la commission d'arbitrage, aux adresses suivantes :

- Intranet du MAAF (http://intranet.national.agri/), rubrique « Focus », sous-rubrique «résultat des CAP, CCP et commission d'arbitrage 1er semestre 2014 » ;

- Educagri (http://www.chlorofil.fr/#) rubrique « emploi-concours et carrières », sous-rubrique « résultats des mouvements, CAP, CCP et arbitrages intercorps ».

- Dans le cadre de la simplification des procédures, les avis de CAP et de la commission d'arbitrage ne seront pas notifiés individuellement. La mise en ligne par le SRH vaut officialisation des avis et publicité de la décision de l'administration.

- Les avis peuvent, le cas échéant, être assortis de réserves suivantes :

- SRVP : sous réserve de la vacance du poste
- SRAIC : sous réserve d'arbitrage inter-corps
- SREPES : sous réserve de l'examen du plafond d'emploi du secteur
- SRC : sous réserve de compteur (pour les demandes vers d'autres ministères et en particulier, le METL-MEDDE)
- SRAIM : sous réserve d'arbitrage inter-ministériel (en cas de concurrence d'agents de plusieurs ministères sur un poste porté budgétairement par un autre ministère)
- SRASA : sous réserve de l'avis du service d'accueil.

2. <u>La date de la mobilité de l'agent</u> :

- Dans le cas d'une mutation acceptée (avis définitif à l'issue d'une CAP ou de la commission d'arbitrage), les deux chefs de services (ou supérieurs hiérarchiques) doivent arrêter **en commun** une date de mouvement, qui sera notifiée à l'agent. Celui-ci rejoindra sa nouvelle affectation et fournira à son bureau de gestion tout élément lié à cette mutation (nouvelle adresse, RIB, etc...). Le service chargé des ressources humaines de la structure d'accueil devra établir et communiquer le certificat de prise de fonction au bureau de gestion concerné. L'arrêté individuel de mutation sera établi sur la base du certificat de prise de fonction.

- En cas de désaccord entre les deux services concernant la date d'arrivée de l'agent sur son nouveau poste, l'IGAPS de départ et l'IGAPS d'accueil arbitrent la date de prise de fonction.

- Sauf disposition particulière arrêtée lors de la CAP, les mobilités du présent cycle devront être réalisées avant le prochain cycle de mobilité, c'est-à-dire avant le 30 septembre 2014.

MODALITES PRATIQUES DE RECUEIL DES CANDIDATURES

Les postes offerts à la mobilité sont identifiés par un numéro et accompagnés d'une fiche de poste.

Les **agents du MAAF** doivent impérativement remplir un formulaire de changement d'affectation (de couleur jaune en annexe) par poste souhaité, en indiquant le numéro de référence du poste et joindre un curriculum vitae.

Les **agents hors MAAF** doivent impérativement utiliser le formulaire qui leur est spécifiquement réservé dénommé "fiche individuelle de demande de poste(s) au MAAF" (de couleur verte en annexe). Ils doivent y joindre **obligatoirement** les pièces énumérées sur ledit formulaire. Toute demande incomplète ne pourra être prise en compte (*voir également, ci-dessous, les modalités particulières relatives à la transmission de la candidature, rubrique « dispositions spécifiques*). A noter que cette fiche ne concerne pas les agents du corps des IPEF.

Pour toute question administrative, prenez contact avec votre gestionnaire de proximité.

Vous trouverez ci-dessous, la procédure à respecter concernant l'envoi de votre ou de vos demandes de poste(s).

1. Cas général :

Vous devez adresser votre demande de changement d'affectation accompagnée de votre C.V (demande établie en 5 exemplaires) :

Pour avis :

- l'original à votre supérieur hiérarchique, qui transmettra :

- à votre bureau de gestion (par l'intermédiaire du secrétariat général de la DDI, de la DRAAF ou de la MAG d'administration centrale) ;
- à l'IGAPS dont vous dépendez ;
- à l'IGAPS chargé de la structure au sein duquel est situé le poste convoité (dite d'accueil).

- un exemplaire au responsable de la structure d'accueil, qui transmettra :

- à votre bureau de gestion (via la chaîne RH) ;
- à l'IGAPS dont vous dépendez ;
- à l'IGAPS de la région d'accueil (et à la MAG dans le cas d'une candidature dans une direction d'administration centrale).

Pour information et suivi de la demande :

- un exemplaire à votre bureau de gestion : **uniquement par courrier postal** adressé à l'adresse suivante : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt – Secrétariat général - Service des ressources humaines - Sous-direction mobilité, emplois, carrières - 78 rue de Varenne – 75 349 Paris 07 SP. **Précisez obligatoirement le bureau de gestion concerné**, chargé du suivi de votre corps d'appartenance (voir en annexe l'organigramme simplifié des bureaux de gestion de la sous-direction mobilité, emplois, carrières) ;

- un exemplaire à l'IGAPS dont vous dépendez. Cet exemplaire doit être envoyé par messagerie électronique. **Il convient d'utiliser exclusivement la boite mail fonctionnelle de la MAPS concernée (voir annexe)** ;

- un exemplaire à l'IGAPS chargé de la structure au sein duquel est situé le poste convoité. Cet exemplaire doit être envoyé par messagerie électronique. **Il convient, là-aussi, d'utiliser exclusivement la boite mail fonctionnelle de la MAPS concernée (voir annexe)** ;

Les formulaires de demande changement d'affectation doivent être transmis par les agents impérativement avant la date limite de candidature indiquée dans le corps de la note de service (10 avril 2014).

Les dossiers de candidatures complets (avec l'avis et le classement des IGAPS et des directeurs d'accueils) devront parvenir aux gestionnaires de corps 21 jours au plus tard avant la tenue de la commission administrative paritaire concernée, afin d'adresser aux membres des CAP les documents de travail dans le respect des délais impartis par les textes.

2. Dispositions spécifiques pour certaines mobilités :

- Si vous êtes **candidat sur un poste du METL-MEDDE**, adressez un exemplaire supplémentaire de la demande de changement d'affectation, uniquement par courriel, à l'adresse suivante : candidatures.rm2.rm.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr.

N'oubliez pas l'exemplaire pour votre bureau de gestion qui a la charge de présenter votre demande en CAP, en y joignant la fiche de poste du METL-MEDDE.

- Si vous travaillez ou que vous êtes candidat à un **poste proposé dans le secteur de l'enseignement technique agricole public**, adressez un exemplaire supplémentaire de la demande de changement d'affectation au bureau de la gestion des dotations et des compétences (DGER - Service de l'enseignement technique – Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences, 1 ter avenue de Lowendal 75 007 Paris).

- Si vous travaillez ou que vous êtes candidat à un **poste proposé dans le secteur de l'enseignement supérieur agricole ou vétérinaire**, adressez un exemplaire supplémentaire de la demande de changement d'affectation au bureau des établissements et des contrats – DGER - Service de l'enseignement supérieur, de la recherche, et de l'innovation, sous- direction de l'enseignement supérieur, 1 ter avenue de Lowendal 75007 Paris).

- Si vous sollicitez un poste **dans la filière formation recherche** (enseignement supérieur agricole ou vétérinaire, agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), …), il convient de savoir que les profils de postes de cette filière sont rattachés à des emplois types, regroupés au sein d'un **référentiel appelé REFERENSA**, accessible sur les sites portea.fr et chlorofil.fr. Ce référentiel définit les branches d'activités professionnelles (BAP) et les emplois types communs aux établissements publics d'enseignement supérieur agricole et à l'ANSES.

- Si vous travaillez en **administration centrale** et que vous sollicitez une mobilité en administration centrale, votre mutation peut être effectuée sans passage en CAP, dans la mesure où il n'y a pas de changement de résidence administrative. S'il n'y a pas de candidature concurrente, la date de mobilité est arrêtée conjointement par le directeur d'accueil, le directeur de départ et l'IGAPS.

- Si vous êtes un **agent qui n'est pas géré actuellement par le MAAF**, et que vous sollicitez un poste proposé par la présente note de service et qui relève du MAAF, vous devez adresser votre candidature (formulaire vert), selon les modalités spécifiques décrites ci-dessus :

Pour avis :

- l'original à votre supérieur hiérarchique direct, qui transmettra la demande, revêtue de son avis, aux services RH de votre structure. Ces derniers adresseront ensuite votre demande au bureau de gestion concerné du service des ressources humaines du MAAF;

- un exemplaire au responsable de la structure d'accueil, qui transmettra la demande, revêtue de son avis, à l'IGAPS chargé de la structure au sein duquel est situé le poste convoité ;

Pour information et suivi de la demande :

- un exemplaire au bureau de gestion : **uniquement par courrier postal** adressé à l'adresse suivante : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt – Secrétariat général - Service des ressources humaines - Sous-direction mobilité, emplois, carrières - 78 rue de Varenne – 75 349 Paris 07 SP. **Précisez obligatoirement le bureau de gestion concerné**, chargé du suivi de votre corps d'appartenance (voir en annexe l'organigramme simplifié des bureaux de gestion de la sous-direction mobilité, emplois, carrières) ;

- un exemplaire à l'IGAPS chargé de la structure au sein duquel est situé le poste convoité. Cet exemplaire doit être envoyé par messagerie électronique. **Il convient d'utiliser exclusivement la boite mail fonctionnelle de la MAPS concernée (voir annexe).**

MODELE DE CURRICULUM VITAE (tout autre modèle est recevable)

Nom et Prénom
Age

Adresse
Tél : domicile :
professionnel :
Mel :

Expérience professionnelle
De la plus récente à la plus ancienne
Nommer l'emploi
Mentionner les dates de début et de fin dans le poste
Décrire l'activité et les réalisations dans le poste (aller à l'essentiel en dégageant les aspects de la fonction qui font appel à des compétences)

Formation initiale
Formation continue
Les formations longues et qualifiantes
L'énoncé des formations courtes ou des stages

Langues
Oral et écrit

Divers (facultatif)
Activités en dehors de la sphère professionnelle
Loisirs

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTATION

N° EPICEA :
NOM, Prénom : **NOM PATRONYMIQUE :**
Ministère gestionnaire :
(si corps non géré par le MAAF)
Corps : **Grade (spécialité)** :
Service actuel / structure : **Depuis le :**
Fonctions actuelles : **Depuis le :**
Situation familiale :

Affectation(s) demandée(s) :

Choix	N° poste	Service / Structure	Intitulé du poste	Réf NS
1				
2				
3				
4				
5				

Remplir un deuxième imprimé si vous demandez plus de 5 affectations

Commentaire ou motivation pour le poste demandé en n°:

Motif particulier :

☐ Réintégration
☐ Raison familiale
☐ Raison médicale (1)
☐ Rapprochement (conjoint, concubin, PACS)
☐ Demande conjointe :
Nom conjoint :
Son affectation

Date :
Signature :

AVIS DU DIRECTEUR DU SERVICE D'ORIGINE :

☐ favorable ☐ défavorable

Motif :

Date :

Signature :

AVIS DU DIRECTEUR POUR POSTE DEMANDE EN N° : 1, 2, 3, 4 ou 5

☐ favorable, N° classement ☐ défavorable

Motif :

Date :

Signature :

(1) Fournir les pièces justificatives

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

FICHE INDIVIDUELLE DE DEMANDE DE POSTE(S) AU MAAF (Réservée aux candidats externes au MAAF)
Cette fiche ne concerne pas les agents du corps des IPEF

Catégorie A ❑ **Catégorie B ❑** **Catégorie C ❑**

VOTRE SITUATION

NOM :…… **PRENOM** :…… **Age** : ……

Pour les femmes mariées, nom de jeune fille : ……

Né(e) le : …… **à** : …… **Dépt.** : ……

Situation familiale : Célibataire ❑ Marié(e) ❑ PACS ❑ Divorcé(e) ❑ Veuf (ve) ❑ Vivant maritalement ❑

Nombre d'enfants à charge : …… **Age des enfants** : ……

Profession du conjoint : ……
Secteur : privé ❑ public ❑ (*préciser* : Etat ❑ - Territoriale ❑ - Hospitalière ❑ - Entreprise publique ❑)

Administration du candidat :
……

Adresse professionnelle du candidat : ……
……
……

Téléphone : …… **Courriel professionnel** : ……

Coordonnées de votre gestionnaire RH (Nom / prénom, n° de téléphone, adresse mél) :
……

Adresse du domicile familial : ……
……

Téléphone personnel (facultatif) : …… **Courriel personnel** (facultatif) : ……

CORPS : ……

Mode d'accès dans le corps : IRA ❑ Concours externe ❑ Concours interne ❑ Recrutement sans concours ❑
Emploi réservé ❑ Promotion ❑ Autre ❑ **depuis le :** ……

GRADE :……..……..……**Echelon** : ……..…… **Depuis le** : …….....……..……..

POSITION ADMINISTRATIVE : Activité ❑ Disponibilité❑ Détachement ❑ Mis à disposition ❑ Congé parental ❑ Congé formation ❑ CLM/CLD ❑

AFFECTATION ACTUELLE : ……...……...
….....

Depuis le :……

POSTES DEMANDÉS AU MAAF

Choix	N° poste	Service / Structure	Intitulé du poste	Réf NS
1				
2				
3				
4				
5				

RAISONS ET MOTIVATIONS DE VOTRE DEMANDE

❑ Rapprochement (conjoint, concubin, PACS)
❑ Raison familiale
❑ Raisons médicales **(Fournir les pièces justificatives)**
❑ Rapprochement de domicile
❑ Intérêt professionnel
❑ Autre (précisez) : ….....
❑ Demande conjointe **(précisez le nom du conjoint et son affectation actuelle) :**

….....
.....

Exposé de votre motivation pour rejoindre un poste proposé par le MAAF :

…….....
…….....
…….....
…….....
…….....

SIGNATURE DE L'AGENT :

FAIT A : **LE :**

CADRE A COMPLETER PAR VOTRE ADMINISTRATION

AVIS MOTIVE DU SUPERIEUR **HIERARCHIQUE DIRECT**

❑ **FAVORABLE** ❑ **DEFAVORABLE**

.....
.....
.....
.....

Signature – timbre – coordonnées – date :

CADRE A COMPLETER PAR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

AVIS MOTIVE DU **RESPONSABLE DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL**

N° du poste concerné : ….....

❑ **FAVORABLE / NUMÉRO DE CLASSEMENT** : ….....

❑ **DÉFAVORABLE**

Motivation :

.....
.....
.....
.....
.....

Signature – timbre – coordonnées – date :

Date de prise de fonctions souhaitée : ….....

Seules seront instruites les demandes transmises par la voie hiérarchique et comportant les justificatifs requis

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE

* État des services, certifié par l'autorité de nomination (**obligatoire**);

* Dernier arrêté de promotion d'échelon ;

* Curriculum vitae avec photo (maximum 2 pages) ;

* Dans le cadre d'un rapprochement de conjoint **:**

- si le conjoint n'est pas fonctionnaire : copie du contrat de travail ou du formulaire d'enregistrement d'entreprise,
- si le conjoint est fonctionnaire : fiche de situation du conjoint,
- si le conjoint est au chômage : attestation récente d'inscription à Pôle-Emploi et attestation de la dernière activité professionnelle,
- en plus, pour les agents pacsés ou en concubinage : certificat de PACS / certificat de concubinage ;

***** Dans le cadre d'un rapprochement familial : rapport social (si vous êtes dans une situation de garde partagée d'un ou plusieurs enfants de moins de 20 ans : justificatifs attestant de cette situation juridique) ;

***** Pour raison médicale : certificat du médecin de prévention ;

* Si vous êtes déjà mis à disposition, en détachement, en disponibilité, en congé parental, joindre les arrêtés correspondants.

Organigramme simplifié des bureaux de gestion de la sous-direction mobilité, emplois, carrières

Centre Interministériel de Gestion des Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts (CEIGIPEF)

Cheffe de bureau : **MANGIANTE Sophie**
Tél. : 01.49.55.43.93
mail : sophie.mangiante@agriculture.gouv.fr ou sophie.mangiante@developpement-durable.gouv.fr

- Adjointe à la cheffe de bureau : **MAZOYER Brigitte**
Tél. : 01.49.55.43.92
mail : brigitte.mazoyer@agriculture.gouv.fr ou brigitte.mazoyer@developpement-durable.gouv.fr

Bureau des catégories A et des agents contractuels (BAAC)

Cheffe de bureau : **METAYER Marie-Laure**
Tél. : 01.49.55.47.57 - mail : marie-laure.metayer@agriculture.gouv.fr

- Adjointe à la cheffe de bureau, chargée du secteur des statuts d'emploi, des IGA, des ISPV, des administrateurs civils et des attachés : **ROBINET-LEMETTER Odile**
Tél. : 01.49.55.49.21 - mail : odile.robinet-lemetter@agriculture.gouv.fr

- Adjointe à la cheffe de bureau, chargée du secteur des contractuels : **COME-CHEREAU Françoise**
Tél. : 01.49.55.43.64 - mail : francoise.come-chereau@agriculture.gouv.fr

- Adjoint à la chef de bureau, chargé du secteur des IAE : **GROSSO Frédéric**
Tél. : 01.49.55.40.32 - mail : frederic.grosso@agriculture.gouv.fr

Bureau de gestion des personnels de catégorie B et C (BBC)

Chef de bureau : **CASTAINGS Marc**
Tél. : 01.49.55.43.75 - mail : marc.castaings@agriculture.gouv.fr

- Adjointe au chef de bureau, chargée du secteur des agents de catégorie C : **CAO Florise**
Tél. : 01.49.55.41.06 - mail : florise.cao@agriculture.gouv.fr

- Adjoint au chef de bureau, chargé du secteur des agents de catégorie B : **CAMPOS Williams**
Tél. : 01.49.55.45.00 - mail : williams.campos@agriculture.gouv.fr

Bureau de gestion des personnels des personnels enseignants, des personnels formation recherche et des personnels sous statuts d'emplois de l'enseignement (BEFFR)

Cheffe de bureau : **DE MAUREY Maryvonne**
Tél. : 01.49.55.53.70 - mail : maryvonne.de-maurey@agriculture.gouv.fr

- Adjointe à la cheffe de bureau, chargée du secteur de l'enseignement supérieur, de la formation recherche et des statuts d'emplois : **PELLEGRINO Carole**
Tél. : 01.49.55.53.63 - mail : carole.pellegrino@agriculture.gouv.fr

- Adjoint à la cheffe de bureau, chargé de l'enseignement technique public : **MINIER Jean-Luc**
Tél. : 01.49.55.54.52 - mail : jean-luc.minier@agriculture.gouv.fr

CHEFS DE MISSIONS DES AFFAIRES GENERALES

DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DU M.A.A.F

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Madame Sylvie TERRAILLOT
Chef de la mission d'administration des services
01.49.55.55.39
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

D. G. E. R.

Madame Geneviève HABELLION
Chef de la mission des affaires générales
01.49.55.42.38
1 ter, avenue de Lowendal
75349 PARIS 07 SP

D.G.P.A.A.T

Madame Monique ROUSSELOT
Chef de la mission des affaires générales
01.49.55.49.30
3, rue Barbet de Jouy
75349 PARIS 07 SP

D. G. A. L

Monsieur Frédéric STAINER
Chef de la mission des affaires générales
01.49.55.58.19
251, rue de Vaugirard
75732 PARIS cedex 15

D. P. M. A

Madame Joëlle GREGORJ
Chef de la mission des affaires générales
01.49.55.82.43
3, place Fontenoy
75007 PARIS

Chef du Bureau du Cabinet

Monsieur Remi LAFOREST
01.49.55.41.03
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Réseau d'appui aux personnes et aux structures (RAPS)

Mission d'appui aux personnes et aux structures N° 1
Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Ile-de-France – 18, avenue Carnot – 94234 CACHAN CEDEX
Assistants : Jean-Philippe JOUSSELIN :01 41 24 17 94 / Nathalie MAHEUT : 01 41 24 18 28 / Fax : 01 41 24 17 75
Mail de la MAPS : liste-maps-cachan-SG@agriculture.gouv.fr

Bernard GUEGUEN

Coordonnateur de la mission

Tél : 01 42 24 17 68
Portable : 06 71 77 21 66

Suit les agents en poste :
DRAAF / FAM : Nord Pas-de-Calais, Picardie, Ile-de-France
DREAL : Nord Pas-de-Calais, Picardie, Ile-de-France
DDT(M) : Nord
DD(CS)PP : Nord, Paris, Hauts-de-Seine, Seine-St-Denis, Val de Marne
Enseignement technique : Nord
Etablissements publics MAAF-MEDDE : ASP (Hauts-de-Seine, Val d'Oise, Somme, Nord)
Autres structures et agents détachés : AESN

Yves CONFESSON

Tél : 01 41 24 17 91
Portable : 06 87 60 59 05

Suit les agents en poste :
DDT(M) : Aisne
DD(CS)PP : Aisne
Enseignement technique : Ile-de-France, Picardie
Enseignement supérieur : AgroParisTech (Paris Grignon, Massy), ENVA, ENSP
Autres structures et agents détachés : Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile-de-France

Yves ROYER

Tél : 01 41 24 18 13
Portable : 06 71 57 96 51

Suit les agents en poste :
DDT(M) : Oise, Nord, Pas de Calais, Seine-et-Marne, Yvelines, Somme, Essonne, Val d'Oise
DD(CS)PP : Oise, Nord, Pas de Calais, Seine-et-Marne, Yvelines, Somme, Essonne, Val d'Oise
Enseignement technique : Pas-de-Calais

Mission d'appui aux personnes et aux structures N° 2
Alsace, Franche-Comté, Lorraine – 14, rue du Maréchal Juin – CS 31009 – 67070 STRASBOURG CEDEX
Assistantes : Isabelle MATTEL : 03 69 32 51 86 / Evelyne LUTTMANN : 03 69 32 51 84 – Fax : 03 69 32 51 80
Mail de la MAPS : liste-maps-strasbourg-SG@agriculture.gouv.fr

Christine ROEGEL

Coordonnatrice de la mission

Tél : 03 69 32 51 81
Portable : 06 82 05 54 15

Suit les agents en poste :
DRAAF / FAM : Alsace, Lorraine, Franche-Comté
DREAL : Alsace, Lorraine, Franche-Comté
DDT(M) : Doubs
DD(CS)PP : Doubs
Enseignement technique : Doubs
Etablissements publics MAAF-MEDDE : ASP (Doubs)
Autres structures et agents détachés : Doubs

Mireille WASTIAUX

Tél : 03 69 32 51 82
Portable : 06 24 94 11 93

Suit les agents en poste :
DDT(M) : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges
DD(CS)PP : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges
Enseignement technique : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges
Enseignement supérieur : ENGEES, ENGREF
Etablissements publics MAAF-MEDDE : ASP (Meurthe-et-Moselle), INFOMA (Nancy)
Autres structures et agents détachés : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges

Patrick WEBER

Tél : 03 69 32 51 83
Portable : 06 16 29 34 04

Suit les agents en poste :
DDT(M) : Bas-Rhin, Haut-Rhin, Jura, Haute-Saône, Territoire-de-Belfort
DD(CS)PP : Bas-Rhin, Haut-Rhin, Jura, Haute-Saône, Territoire-de-Belfort
Enseignement technique : Bas-Rhin, Haut-Rhin, Jura, Haute-Saône, Territoire-de-Belfort
Etablissements publics MAAF-MEDDE : ASP (Bas-Rhin), INAO (Jura et Haut-Rhin)
Autres structures et agents détachés : Bas-Rhin, Haut-Rhin, Jura, Haute-Saône, Territoire-de-Belfort

Mission d'appui aux personnes et aux structures N° 3

Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie – Cité de l'agriculture, 15 avenue Cucillé – 35047 RENNES CEDEX 9

Assistantes : Sophie PAIGNE-TROTIN : 02 99 28 20 56 / Stéphanie MOBIHAN : 02 99 28 22 83

Mail de la MAPS : liste-maps-rennes-SG@agriculture.gouv.fr

Pascal WEHRLE

Coordonnateur de la mission

Tél : 02 99 28 22 92
Portable : 06 82 89 58 13

Suit les agents en poste :
DRAAF / FAM : Bretagne, Haute-Normandie, Basse-Normandie
DREAL/DIR : Bretagne, Haute-Normandie, Basse-Normandie
DDT(M) : Calvados, Ille-et-Vilaine
DD(CS)PP : Calvados, Ille-et-Vilaine
Enseignement technique : Calvados, Manche, Orne
Etablissements publics MAAF-MEDDE : ASP, INAO
Autres structures et agents détachés : Calvados, Ille-et-Vilaine

Marc GIRODO

Tél : 02 99 28 22 84
Portable : 06 13 61 08 54

Suit les agents en poste :
DDT(M) : Côtes d'Armor, Finistère, Orne, Seine-Maritime
DD(CS)PP : Côtes d'Armor, Finistère, Orne, Seine-Maritime
Enseignement technique : Eure, Seine-Maritime
Etablissements publics MAAF-MEDDE : IFREMER, IFCE, IRSTEA, INRA, CEREMA
Autres structures et agents détachés : Côte d'Armor, Finistère, Orne, Seine-Maritime, Agence des Aires Marines Protégées

Christine MOURRIERAS

Tél : 02 99 28 20 67
Portable : 06 24 21 37 75

Suit les agents en poste :
DDT(M) : Eure, Manche, Morbihan
DD(CS)PP : Eure, Manche, Morbihan
Enseignement technique : Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan
Enseignement supérieur : Agro Campus Ouest RENNES et BEG MEIL
Etablissements publics MAAF-MEDDE : ANSES, Lycées Maritimes
Autres structures et agents détachés : Eure, Manche, Morbihan

Mission d'appui aux personnes et aux structures N° 4

Centre, Pays-de-la-Loire – Centre administratif du Cluzel – 61 avenue de Grammont – BP 4111 – 37041 TOURS CEDEX 1

Assistantes : Cécile TROUILLET : 02 47 70 82 92 / Chantal BASILLE : 02 47 70 82 38

Mail de la MAPS : liste-maps-tours-SG@agriculture.gouv.fr

Yann DORSEMAINE

Coordonnateur de la mission

Tél : 02 47 70 82 91
Portable : 06 86 17 75 24

Suit les agents en poste :
DRAAF / FAM : Centre, Pays-de-Loire
DREAL : Centre, Pays-de-Loire
DDT(M) : Loire-Atlantique, Loiret, Vendée
DD(CS)PP : Loiret
Enseignement technique : Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret
Enseignement supérieur : ONIRIS, Agrocampus Ouest
Recherche : IRSTEA (Nogent sur Vernisson)
Etablissements publics MAAF-MEDDE : ASP (Loire-Atlantique, Loiret), INAO (Loire-Atlantique, Loiret), IGN (Nogent sur Vernisson)
Autres structures et agents détachés : Loire-Atlantique, Loiret

Patrick GERBALDI

Tél : 02 47 70 82 39
Portable : 06 73 87 11 74

Suit les agents en poste :
DDT(M) : Cher, Indre, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire, Mayenne
DD(CS)PP : Cher, Indre, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire, Mayenne
Etablissements publics MAAF-MEDDE : INAO (Cher, Maine-et-Loire)
Autres structures et agents détachés : : Cher, Indre, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire, Mayenne

Jean-Luc MARTIN

Tél : 02 47 70 82 44
Portable : 06 78 44 56 31

Suit les agents en poste :
DDT(M) : Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Sarthe
DD(CS)PP : Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée
Enseignement technique : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée
Recherche : ANSES (Angers)
Etablissements publics MAAF-MEDDE : IFCE (Maine-et-Loire), INAO (Indre-et-Loire)
Autres structures et agents détachés : Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Sarthe, Vendée

Mission d'appui aux personnes et aux structures N° 5
Aquitaine, Poitou-Charentes – 51, rue Kieser – 33077 BORDEAUX CEDEX
Assistantes : Catherine CETRAN : 05 56 00 43 50 / Nicole BOUGARD : 05 56 00 42 69
Mail de la MAPS : liste-maps-bordeaux-SG@agriculture.gouv.fr

Jean-Pierre LILAS
Coordonnateur de la mission

Tél : 05 56 00 43 54
Portable : 06 25 90 21 22

Suit les agents en poste :
DRAAF / FAM : Aquitaine, Poitou-Charentes
DREAL : Aquitaine, Poitou-Charentes
DDT(M) : Gironde, Vienne
DD(CS)PP : Gironde, Vienne
Enseignement technique : Gironde, Vienne
Enseignement supérieur : Bordeaux Sciences Agro
Recherche : IRSTEA (Gironde)
Etablissements publics MAAF-MEDDE : ASP (Gironde, Vienne)
Autres structures et agents détachés : Gironde, Vienne

Daniel GRENOUILLAT

Tél : 05 56 00 43 69
Portable : 06 30 52 14 04

Suit les agents en poste :
DDT(M) : Charente, Landes, Lot-et-Garonne, Deux-Sèvres
DD(CS)PP : Charente, Landes, Lot-et-Garonne, Deux-Sèvres
Enseignement technique : Charente, Landes, Lot-et-Garonne, Deux-Sèvres
Etablissements publics MAAF-MEDDE : INAO (Cognac), IFCE (Lot-et-Garonne), IGN (Gironde)
Autres structures et agents détachés : Charente, Landes, Lot-et-Garonne, Deux-Sèvres

N.

Tél : 05 56 00 42 75
Portable : xxxxxxxxxxxxx

Suit les agents en poste :
DDT(M) : Charente-Maritime, Dordogne, Pyrénées-Atlantiques
DD(CS)PP : Charente-Maritime, Dordogne, Pyrénées-Atlantiques
Enseignement technique : Charente-Maritime, Dordogne, Pyrénées-Atlantiques
Etablissements publics MAAF-MEDDE : INAO (Aquitaine), IFCE (Pyrénées-Atlantiques, Charente-Maritime), Conservatoire du littoral (Charente-Maritime)
Autres structures et agents détachés : Charente-Maritime, Dordogne, Pyrénées-Atlantiques

Mission d'appui aux personnes et aux structures N° 6
Limousin, Midi-Pyrénées - Cité administrative - Bât. E - Bd Armand Duportal - 31074 TOULOUSE CEDEX
Assistantes : Brigitte PRAT-DEDIEU : 05 61 10 61 38 / Claude MILLET : 05 61 10 62 99
Mail de la MAPS : liste-maps-toulouse-SG@agriculture.gouv.fr

Alain MARAVAL
Coordonnateur de la mission

Tél : 05 61 10 61 59
Portable : 06 48 74 86 81

Suit les agents en poste :
DRAAF / FAM : Limousin, Midi-Pyrénées
DREAL : Limousin, Midi-Pyrénées
DDT(M) : Haute-Garonne, Gers, Haute-Vienne
DD(CS)PP : Haute-Garonne, Gers, Haute-Vienne
Enseignement technique : Creuse, Haute-Garonne, Gers, Haute-Vienne
Etablissements publics MAAF-MEDDE : ASP (Haute-Vienne), SCHAPI, Agence Adour-Garonne
Autres structures et agents détachés : Haute-Garonne, Gers, Haute-Vienne

Véronique BONNE

Tél : 05 61 10 62 98
Portable : 06 46 43 11 39

Suit les agents en poste :
DDT(M) : Ariège, Corrèze, Hautes-Pyrénées, Tarn
DD(CS)PP : Arièg Ariège, Corrèze, Hautes-Pyrénées, Tarn
Enseignement technique : Ariège, Corrèze, Hautes-Pyrénées, Tarn
Enseignement supérieur : ENV Toulouse
Recherche : INRA (Toulouse)
Etablissements publics MAAF-MEDDE : IFCE (Corrèze et Hautes-Pyrénées), INAO (Tarn) Parc National des Pyrénées
Autres structures et agents détachés : Ariège, Corrèze, Hautes-Pyrénées, Tarn

Alain SCHOST

Tél : 05 61 10 61 57
Portable : 06 37 46 32 51

Suit les agents en poste :
Administration centrale : CERIT, SSP
DDT(M) : Aveyron, Creuse, Lot, Tarn-et-Garonne
DD(CS)PP : Aveyron, Creuse, Lot, Tarn-et-Garonne
Enseignement technique : Aveyron, Lot, Tarn-et-Garonne
Enseignement supérieur : ENFA
Etablissements publics MAAF-MEDDE : ASP (Haute-Garonne), IFCE (Aveyron)
Autres structures et agents détachés : Aveyron, Creuse, Lot, Tarn-et-Garonne

Mission d’appui aux personnes et aux structures N° 7

Corse - Languedoc Roussillon - Provence Alpes Côte d'Azur - DRAAF Languedoc Roussillon - Maison de l'Agriculture – Place Antoine Chaptal
CS 70039 - 34060 MONTPELLIER CEDEX 2
Assistantes : Anne ROUVAREL : 04 67 10 18 05 / Claudine BONHOMME : 04 67 10 18 04 / Fax : 04 67 10 01 02
Mail de la MAPS : liste-maps-montpellier-SG@agriculture.gouv.fr

Vincent FREY

Coordonnateur de la mission

Tél : 04 67 10 18 01
Portable : 06 71 20 18 13

Suit les agents en poste :
DRAAF / FAM : PACA, Languedoc-Roussillon, Corse
DREAL : PACA, Languedoc-Roussillon, Corse
DDT(M) : Bouches-du-Rhône, Hérault, Corse du Sud, Haute-Corse
DD(CS)PP : Bouches-du-Rhône, Hérault, Corse du Sud, Haute-Corse
Enseignement technique : Bouches-du-Rhône, Hérault, Corse du Sud, Haute-Corse
Enseignement supérieur : ENSP Marseille
Recherche : IRSTEA (Bouches-du-Rhône)
Etablissements publics MAAF-MEDDE : ASP (PACA, Corse), IFCE antenne d’Ajaccio, ONEMA, IGN (Bouches-du-Rhône, Hérault)
Autres structures et agents détachés : Bouches-du-Rhône, Hérault, Corse du Sud, Haute-Corse

Pierre-Jean BOUTET

Tél : 04 67 10 18 02
Portable : 06 83 83 38 66

Suit les agents en poste :
DRAAF / FAM : Alpes de Haute Provence
DDT(M) : Lozère, Pyrénées-Orientales, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, Var
DD(CS)PP : Lozère, Pyrénées-Orientales, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, Var
Enseignement technique : Lozère, Pyrénées-Orientales, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, Var
Enseignement supérieur : SupAgro Florac
Etablissements publics MAAF-MEDDE : INAO (Aude, Hérault, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse), PN (Ecrins, Mercantour, Cévennes, Port-Cros)
Autres structures et agents détachés : Lozère, Pyrénées Orientales, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, Var

N.

Tél : X
Portable : X

Suit les agents en poste :
DDT(M) : Aude, Gard, Vaucluse
DD(CS)PP : Aude, Gard, Vaucluse
Enseignement technique : Aude, Gard, Vaucluse
Enseignement supérieur : AgroParisTech, SupAgro Montpellier, y compris IRC
Recherche : ANSES (Montpellier), CIRAD (Montpellier), INRA (Montpellier), IRSTEA (Montpellier)
Etablissements publics MAAF-MEDDE : ASP (Languedoc-Roussillon), FAM (Vaucluse), IFCE (Uzès)
Autres structures et agents détachés : Aude, Gard, Vaucluse

Mission d’appui aux personnes et aux structures N° 8

Auvergne - Rhône Alpes - 165, rue Garibaldi - BP 3202 - 69401 LYON CEDEX 03
Assistantes : Ghislaine FEYEN : 04 78 63 14 39 / Carline MEGE : 04 78 63 14 37
Mail de la MAPS : liste-maps-lyon-SG@agriculture.gouv.fr

Emmanuel DE GUILLEBON

Coordonnateur de la mission

Tél : 04 78 63 14 36
Portable : 06 76 65 04 78

Suit les agents en poste :
DRAAF / FAM : Auvergne, Rhône-Alpes
DREAL : Auvergne
DDT(M) : Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie
DD(CS)PP : Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie
Enseignement technique : Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie
Etablissements publics MAAF-MEDDE : INAO (Rhône, Savoie), Parc National Vanoise (Savoie)
Autres structures et agents détachés : Puy-de-Dôme, Rhône

Anne LE HY

Tél : 04 78 63 14 38
Portable : 06 21 14 90 72

Suit les agents en poste :
DREAL : Rhône-Alpes
DDT(M) : Ain, Allier, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie
DD(CS)PP : Ain, Allier, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie
Enseignement technique : Ain, Allier, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie
Enseignement supérieur : Vet Agro
Etablissements publics MAAF-MEDDE : IFCE (Ain), INAO (Drôme), Agence eau RMC (Rhône-Alpes)
Autres structures et agents détachés : Ain, Allier, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie

Marie-José LAFONT

Tél : 04 78 63 14 40
Portable : 06 25 15 28 86

Suit les agents en poste :
DDT(M) : Cantal, Haute-Loire, Isère, Loire
DD(CS)PP : Cantal, Haute-Loire, Isère, Loire
Enseignement technique : Cantal, Haute-Loire, Isère, Loire
Recherche : ANSES (Puy-de-Dôme, Rhône) , IRSTEA (Isère, Puy-de-Dôme, Rhône)
Etablissements publics MAAF-MEDDE : INFOMA (Rhône) , IGN (Rhône) , ASP (Puy-de-Dôme, Rhône) , INAO (Cantal) , IFCE (Cantal)
Autres structures et agents détachés : Cantal, Haute-Loire, Isère, Loire

Mission d’appui aux personnes et aux structures à l'Outremer N° 9

Cité administrative - Bât. E - Bd Armand Duportal - 31074 TOULOUSE CEDEX
Assistantes : Roselyne MOREL : 01 49 55 41 31 et Catherine MOULINS : 01 49 55 56 18
Mail de la MAPS : liste-maps-outremer-SG@agriculture.gouv.fr

Dominique PELISSIE

Téléphone : 05 61 10 61 56
Portable : 06 23 02 76 89

Suit les agents en poste :
DOM : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion
COM et TOM : Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Wallis et Futuna et Saint-Pierre et Miquelon

Mission d’appui aux personnes et aux structures N° 10

Administrations centrales et international - 78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP
Assistante : Catherine MOULINS : 01 49 55 56 18
Mail de la MAPS : : liste-maps-aci-SG@agriculture.gouv.fr

Odile BOBENRIETHER
Coordonnatrice de la mission

Tél : 01 49 55 50 15
Portable : 06 18 02 14 66

Suit les agents en poste :
Administration centrale : DGPAAT
Etablissements publics MAAF-MEDDE : France-Agrimer (Montreuil), INAO (Montreuil), ODEADOM et ASP (Montreuil)

Marc MICHEL

Tél : 01 49 55 56 15
Portable : 06 82 18 11 79

Suit les agents en poste :
Administration centrale : SG et Cabinet

Paul MERLIN

Tél : 01 49 55 50 52
Portable : 06 26 96 09 91

Suit les agents en poste :
Administration centrale : DGAL, DGER, CGAAER
Recherche : IRSTEA (Antony), ANSES (Alfort), INRA (Paris)
Autres structures parisiennes

Philippe CHARTIER

Tél : 01 49 55 52 41
Portable : 06 86 87 82 92

Suit les agents en poste :
International
Secteur Privé
Recherche : CIRAD

Emmanuel DE GUILLEBON

(en résidence à Lyon – MAPS 8)
Tél : 04 78 63 14 36
Portable : 06 76 65 04 78

Suit les agents en poste :
MEDDE/METL : SG, DGPR, DGALN, DGITM, DGEC, CGDD, DPMA

Mission d’appui aux personnes et aux structures N° 11

Champagne-Ardenne, Bourgogne - DRAAF Bourgogne - 4 bis, rue Hoche - BP 87865 - 21078 DIJON CEDEX
Assistantes : Brigitte TRUCHOT : 03 45 21 14 65 / Catherine LIORET : 03 45 21 14 69 / Fax : 03 45 21 14 90
Mail de la MAPS : liste-maps-dijon-SG@agriculture.gouv.fr

Gérard BOUCHOT

Coordonnateur de la mission

Tél : 03 45 21 14 67
Portable : 06 33 48 75 17

uit les agents en poste :
DRAAF / FAM : Bourgogne, Champagne-Ardenne
DREAL : Bourgogne, Champagne-Ardenne
DDT(M) : Côte d’Or, Marne
DD(CS)PP : Côte d’Or, Marne
Enseignement technique : Marne
Etablissements publics MAAF-MEDDE : ASP (Bourgogne, Champagne -Ardenne)
Autres structures et agents détachés : Côte d’Or, Marne

Hélène LAVIGNAC

Tél : 03 45 21 14 68
Portable : 06 78 20 92 23

Suit les agents en poste :
DDT(M) : Saône-et-Loire, Haute-Marne, Yonne
DD(CS)PP : Saône-et-Loire, Haute-Marne, Yonne
Enseignement technique : Côte d’Or, Saône-et-Loire, Haute-Marne, Yonne
Etablissements publics MAAF-MEDDE : IFCE (Champagne-Ardenne)
Autres structures et agents détachés : Saône-et-Loire, Haute-Marne, Yonne

Benoit SERMAGE

Tél : 03 45 21 14 66
Portable : 06 82 90 31 23

Suit les agents en poste :
DDT(M) : Ardennes, Aube, Nièvre
DD(CS)PP : Ardennes, Aube, Nièvre
Enseignement technique : Ardennes, Aube, Nièvre
Enseignement supérieur : AgroSup Dijon (tous sites)
Etablissements publics MAAF-MEDDE : INAO (Côte d’Or, Marne, Saône-et-Loire) , ONEMA
Autres structures et agents détachés : Ardennes, Aube, Nièvre